



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 8 mars 2024

MÉTÉO

Vigilance **JAUNE** avec situation météorologique à surveiller pour pluie-inondation et vagues-submersion à partir de samedi 9 mars en fin de matinée

Bulletin météo

Ce vendredi, un premier passage pluvieux va concerner toute la région avec des pluies qui vont humidifier, voire saturer des sols déjà humides. Un second passage pluvieux est attendu samedi en matinée.

Pour le Var, dans la journée de samedi, des cumuls de pluie de l'ordre de 100 à 120 mm localement 140 mm sont envisagés sur une large partie Est du département. Les intensités pourront atteindre 15 à 20mm/h pendant plusieurs heures.

Les sols, déjà saturés en eau, augmentent le risque de ruissellement et de coulées de boue. Les cours d'eau seront également facilement réactifs.

Il est très probable que le Var passe en vigilance orange samedi matin. Avec les Alpes-Maritimes, il devrait être l'un des départements les plus impactés de la région ce week-end.

Concernant le phénomène vagues-submersion, après un renforcement des vents de secteur sud, de fortes vagues vont gagner la Provence samedi après-midi. Le déferlement de ces fortes vagues, associé à une surélévation importante du niveau de la mer (surcote), pourra engendrer des submersions par débordement ou franchissement de paquets de mer sur les zones vulnérables du littoral du Var.

Le préfet du Var appelle à la plus grande vigilance lors de tout déplacement et à faire preuve de prudence à proximité des cours d'eau et du littoral.

Ne vous engagez pas sur les passages à gué, les ponts submersibles ou les passages souterrains ni sur une route inondée : 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.

Consignes de prudence lors de pluie-inondation :

- limiter ses déplacements
- ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie immergée
- ne pas s'approcher des cours d'eau ou zones habituellement inondées
- suivre la situation en consultant www.vigicrues.gouv.fr
- ne pas descendre dans les sous-sols.

Consignes de prudence lors de phénomènes de vagues-submersion :

- éviter de circuler en bord de mer à pied ou en véhicule
- fermer portes et fenêtres en front de mer
- éviter de prendre la mer ou de pratiquer des activités nautiques
- vérifier l'amarrage des bateaux avant l'épisode et ne pas rester pas à bord
- s'éloigner des ouvrages exposés (jetées, digues...).

**Service de la communication interministérielle
de l'État en département**

Bd du 112ème Régiment d'Infanterie
CS 31209 - 83070 TOULON Cedex



var.gouv.fr



@Prefet83



@Prefet83